Zeitschrift: Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

Band: 36 (2006)

Heft: 12

Rubrik: Consommation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONSOMMATION

La fin du carnet jaune?

Dans les deux ans à venir, de nombreux guichets postaux seront supprimés. Il sera toujours plus difficile d'effectuer ses paiements avec le carnet jaune.

ême si les quichets postaux sont très fréquentés, leur diminution paraît inéluctable. En 2005, par exemple, les paiements par bulletin de versement représentaient encore 38%. Les employés de La Poste coûtent cher et leur diminution permettrait une économie importante. D'où la suppression de nombreux offices de postes, donc de guichets pour les versements et les retraits d'argent. Selon Ulrich Gygi, patron de La Poste, la dernière restructuration (Ymago) devrait permettre d'effectuer une économie de 50 millions de francs par année.

Les personnes âgées seront les premières touchées par ces mesures. Alors que l'on dénombre actuellement 2500 offices

de poste à travers le pays, ce chiffre va sensiblement diminuer d'ici à fin 2008. Les moins fréquentés seront irrémédiablement condamnés. D'autres solutions sont à l'étude, notamment en incluant un guichet postal dans l'épicerie du village. Les lettres et les colis au milieu des choux-fleurs et des patates: voilà un signe évident du progrès! Petit bémol, il faudra ouvrir un compte jaune pour effectuer versements et prélèvements au moyen de la Postcard, car les paiements en espèces ne seront plus admis dans les nouveaux offices installés dans les épiceries. Exit donc le célèbre carnet jaune.

SERVICE À DOMICILE

bilités, notamment par le biais



Le paiement au guichet est-il condamné à moyen terme?

des comptes bancaires. Le plus simple porte le doux nom de «easy banking». Il suffit de remplir les bulletins de versement à votre domicile et de les envoyer à votre banquier préféré par la poste. Les paiements se font automatiquement et les sommes sont débitées sur votre compte. Une autre solution consiste à effectuer vos paiements par le biais d'internet, pour autant que l'on maîtrise le sujet.

«La Poste propose également un service à domicile pour les personnes âgées ou à mobilité réduite», rappelle Laurent Widmer. Ce service se développe dans toutes les communes où l'on a fermé le bureau de poste. «Le facteur se rend au domicile des usagers et il prend livraison des colis ou du courrier. Il est même possible d'effectuer ses paiements sur la table de la cuisine.» Les personnes à mobilité réduite doivent s'annoncer à la poste. Le facteur fera alors l'effort de se rendre à domicile. Comme au bon vieux temps...

J.-R. P.

Pour Laurent Widmer, porteparole de La Poste, «le fait de supprimer les paiements en argent liquide permet d'assurer une meilleure sécurité des personnes âgées». Plus de billets de banque, plus de vol possible. Comment effectuer ses paiements? Il existe plusieurs possi-



Corsetières diplômées

Tailles du 36 au 60 Bonnets de A à H

Pour mieux vous servir Du lundi au vendredi Ouvert de 8 h 30 à 18 h (non-stop) Samedi de 9 h à 17 h en décembre

Av. de la Gare 2, Lausanne, Tél. 021/323 04 86-91 Fax: 021/323 62 31

